

**CONSEIL DE COMMUNAUTE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS**

Séance du vingt-quatre juin de l'an deux mille quatre.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Fêtes « Espace de la Chênaie » à Lévignen , sous la présidence de Monsieur DRILLET à 20 heures 30.

Date de la convocation : le seize juin deux mille quatre.

Délégués en exercice : **103**

Délégués présents : 53

Pouvoirs : 15

Votants : 68

Absents : 35

Présents : MM. BARA Alain – MOQUET Philippe – FROMENT Michel – BOULLAND Philippe – M. BELEGAUD Philippe(s) – Mme AVISSE Alice – MM. DRILLET Philippe – L'ENFANT Félix – PROFFIT Denis – SAPET Joël – KOWACE Christian(s) – PRADDAUDE Pierre – GREHAN Bruno – FOUBERT Arnaud – VARIN Pierre – BLAIS Joseph(s) – Mmes FRIEZ Josette – BRILLON Catherine – MM. BOURGEOIS René – TISON Pierre – PETIT Jean-Claude – DELLOUE Alain(s) –Mme REPETTI Yveline – RAMET Patrick – BIZOUARD Alain – Mme LEGEAY Nelly – MM. GUYOT Jean-Marie – ADAM Daniel – PROVOST GUY – DAWINT Jacques – DOUET Jean-Paul – Mmes GUILLON Marie-Odile – de BESOMBES Myriam – PLASMANS Françoise – FOUANT Huguette - MM. DUPILLE Philippe – GAGE Daniel – PETERS Michel – DELACOUR Patrice – DUPONT Michel – CALLENS Philippe – CHOUVELON Jean-Claude – Mme CLABAUT Thérèse – MM. LEGER Dominique – LE FRANC Daniel – VECTEN Patrice – CHARDON Pierre – GABES André(s) – NICOLAS Germain – PETITBON Gilles – CHERON Yves – LEGRAND Joël – BARIZET Jean-Claude.

Absents excusés : Mme DEGRAVE Catherine - MM. LEROUX Michel – JEZIERSKI Richard – Jean-Marc HEURTAUT – LOISELEUR Jean-Michel – RYCHTARIK Jean-Paul – DUFAYE Dominique – LAISIER Claude - FOIX Pascal – CHARTIER Jean-Luc – DELACROIX Jean – MAGNIN Michel – LEGER Daniel – PROFFIT Benoît – Mme DUMONT Christine – MM. THUILLIER Philippe – SEVERAUD Jean – Mme MARTIN Manoelle – MM. LEFEVRE Michel – LOISEL Georges – LEN Laurent – LAFOND Marc – SZKOBEL Denis – AYAD Saïd – SMAGUINE Dominique – MASSAU Hubert – Mme AYCARD-APPEL Lucile – MOREAU Guy – PHILIPON François – MEURANT Christian – GUYOT Jacques – MORA Roger – PICARD Michel – PARMENTIER Jean-Louis – OURY Bertrand -

Pouvoirs : M. HAMELIN Benoît (Antilly) à M. BARA Alain (Bargny) – M. PELLERIN Jean (Betz) à M. BOULLAND Philippe (Betz) – M. GONIAUX Joël (Boullarre) à M. BOURGEOIS René (Etavigny) –M. TRAISNEL Jacques (Crépy en Valois) à M. PRADDAUDE Pierre (Crépy en Valois) – M. BURATTI Sylvain (Crépy en Valois) à M. GREHAN Bruno (Crépy en Valois) – M. SALMON Jean-Luc (Crépy en Valois) à M. FOUBERT Arnaud (Crépy en Valois) – M. PETREMENT Alain (Ermenonville) à Mme FRIEZ Josette (Ermenonville) – M. BONNEL Jean-Philippe (Fresnoy la Rivière) à M. TISON Pierre (Fresnoy la Rivière) – M. DAUDRE Yves (Lagny le Sec) à Mme LEGEAY Nelly (Lagny le Sec) – M. GENTIL Didier (Mareuil S/Ourcq) à M. ADAM Daniel (Mareuil S/Ourcq) – M. BRIATTE Hubert (Morierval) à Mme GUILLON Marie-Odile (Morierval) – M. NAU Jean-Claude (Péroy les Gombries) à M. DOUET Jean-Paul (Montagny Sainte Félicité) – Mme GIBERT Dominique (Réez Fosse Martin) à M. Denis Proffit (Bouillancy) – Mme DENIS Catherine (Varinfroy) à M. DRILLET Philippe (Bonneuil en Valois) – M. BACOT François (Versigny) à M. DUPILLE (Nanteuil le Haudouin).

Secrétaire de séance : Arnaud FOUBERT.

Délibération n° 2004 / 46

Objet : Projet de construction d'un Centre d'Aide par le Travail : Autorisation de solliciter les différents partenaires financiers.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT d'une part, que la réalisation d'un Centre d'Aide par le Travail présente une utilité à l'échelle intercommunale au regard de l'ampleur et de la répartition sur le territoire des demandes formulées par les familles concernées,

CONSIDERANT d'autre part, que la construction d'un équipement plus grand que celui actuellement existant permettrait d'accueillir un plus grand nombre de bénéficiaires, tout en offrant une meilleure qualité d'accueil, et de meilleures conditions de travail,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le projet de création d'un Centre d'Aide par le Travail à Crépy en Valois, ainsi que la réalisation d'un emprunt intégralement remboursé sous forme de loyers par le CAT,

AUTORISE le Président à solliciter auprès des différents partenaires financiers les subventions mobilisables pour ce type d'équipement,

CONDITIONNE la réalisation de cet emprunt à l'obtention des garanties suivantes :

- tous les loyers, ainsi que tous dépassements et toutes dépenses ultérieures devront être pris en charge par le CAT,
- En cas de défaillance du CAT, la DDASS ou tout autre partenaire à convenir se substituera à ses obligations.

PRECISE, à titre indicatif, le plan de financement suivant :

En dépense :

- Coût HT de l'opération : 1 307 761,00 € HT
 - o Comprenant 1 200 000,00 € HT pour la construction du Bâtiment et les voiries réseaux divers
 - o Comprenant 107 761,00 € HT pour l'acquisition du terrain.

En recette :

- Dotation de développement rural pour 30 % de l'opération, soit 392 328,00 €

Coût financé par emprunt :

- 915 433,00 € HT

Fait et délibéré le 24 juin 2004, à Lévignen.

**Philippe DRILLET,
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Valois**